

Chers membres,

Voici enfin venu le retour des compétitions de golf.

Afin de se conformer aux directives et de préserver la santé de tous, elles se dérouleront provisoirement sans remises de prix.

Elles seront toutefois, toutes, prises en considération pour l'ajustement de votre handicap.

Comme vous le savez sans doute, le nouveau système de calcul des handicaps dénommé World Handicap System (WHS) sera d'application dès novembre 2020.

Mais, jusqu'à cette date vous jouerez sur base de vos handicaps actuels

Par ailleurs, il vous est désormais possible de jouer autant de parties « qualifying » que vous le souhaitez, même en parties amicales et à l'étranger. Attention : il faut préalablement s'enregistrer au secrétariat du club joué et rentrer vos cartes au RGCST, quel que soit le score réalisé.

Les jeunes de moins de 18 ans ne sont pas autorisés à faire usage de cette règle sur le parcours de Sart Tilman.

Je suis à votre écoute pour répondre toute question.

Bon amusement à tous,

Sportivement,

Bernard ANDRE
Capitaine RGCST